

***NIAMEY, Niger, 7 octobre (Infosplusgabon) - Le processus de la mise en place d'une Commission électorale nationale indépendante (CENI), en particulier la désignation de son président et de son vice-président, a été le principal sujet traité par la plupart des journaux privés la semaine dernière au Niger.***

Une réunion du Conseil National de Dialogue Politique (CNDP), organe de concertation de la classe politique nigérienne, a désigné l'avocat Issaka Sounna et M. Idi Daouda respectivement aux postes de président et vice-président de la future Commission électorale nationale indépendante.

Cependant cette désignation s'est faite en l'absence des partis politiques de l'opposition et des partis non affiliés qui continuent de boycotter les réunions du CNDP.

« Vers la mise en place d'une CENI non consensuelle ? » s'interroge l'hebdomadaire LA GRIFFE, qui souligne que la désignation de l'avocat Issaka Sounna et de M. Idi Daouda risque d'être contestée par les partis de l'opposition et les non affiliés pour au moins deux raisons.

« La première est qu'à tort ou à raison, l'avocat Issaka Sounna est considéré comme un militant du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS, parti du président de la république). La deuxième est qu'en tant que fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, Idi Daouda

ne représente pas non plus des garanties d'indépendance pour des partis de l'opposition qui n'ont pas encore fini de critiquer la CENI sortante dont les premiers responsables avaient pourtant été désignés par des corporations censées échapper au contrôle du pouvoir ».

« Processus électoral : discrédit sur la CENI », titre pour sa part l'hebdomadaire LE NOUVEAU REPUBLICAIN. Le journal rapporte que c'est en allant à une réunion du CNDP qui ne regroupe désormais qu'un seul pôle politique sur les trois, qu'il a été décidé de désigner les deux responsables de la future CENI.

Pour LE NOUVEAU REPUBLICAIN, la décision est donc importante pour n'être que du seul ressort d'un clan qui voudrait imposer ses choix aux partis politiques de l'opposition et à ceux non affiliés.

« C'est à croire que le ver est déjà dans le fruit et il n'est pas évident qu'avec un tel instrument bâti sur une fondation aussi fragile, il puisse être possible pour le Niger de réussir des élections sans tension. C'est d'autant plus inévitable que depuis l'annonce des noms retenus, l'on peut entendre de chaque côté des voix discordantes, appréciant différemment et contradictoirement les choix qui ont été faits », renchérit LE NOUVEAU REPUBLICAIN.

Le quotidien L' ENQUETEUR, rapportant des propos de Kalla Hankourao, un proche du président de la République, écrit que la sortie de l'opposition pour contester le processus de désignation des deux partons de la CENI est tout simplement « un acte de mauvaise foi ».

"Le pouvoir n'est pas forcément tenu d'associer les opposants à cette étape, d'autant que c'est sur la base d'un appel à candidature que les deux responsables de l'institution, qui ont la lourde charge d'organiser les prochaines élections locales et générales de 2019 et 2021, « ont été cooptés », souligne L'ENQUETEUR. .

L'hebdomadaire LA ROUE DE L'HISTOIRE, pour sa part, estime que le choix de Me Issaka Souanna, qui a obtenu 94 points sur 115, s'explique par « les compétences et les expériences » de l'homme qui a dirigé la CENI en 1999 au Niger.

"Me Souanna est un ancien ministre de la Justice du Niger, expert et consultant en matière électorale pour le compte des Institutions internationales telles que les Nations Unies, l'OIF... Un décret du président de la république vient d'ailleurs de confirmer sa nomination à la tête de la CENI", rapporte l'hebdomadaire.

LA ROUE DE L'HISTOIRE souligne toutefois que le processus électoral a accusé déjà un retard, car le comité chargé de l'élaboration du fichier biométrique souhaité par toute la classe politique nationale, devait être mis en place le 4 août dernier, sans "les errements sur le nouveau projet de révision du code électoral...".

"Maintenant que le processus est avancé, de part et d'autre, les différents acteurs politiques doivent mettre de l'eau dans leur vin afin que le Niger organise en 2021 des échéances électorales crédibles, démocratiques, transparentes et libres", préconise le journal.

"CENI : quand la renaissance (majorité présidentielle) choisit la voie du blocage", constate l'hebdomadaire L'ACTUALITE qui ajoute : "Aujourd'hui, quoiqu'en disent Brigi (le Premier ministre) et son clan dont il conduit les projets maffieux, il faut reconnaître... les hommes cooptés dans la déchirure à l'intérieur même de la majorité trafiquée, ne sauraient aujourd'hui et demain...présider aux destinées d'une CENI handicapée. Une CENI qui ne saurait aller loin, car déjà décriée et rejetée par une majorité écrasante des partis politiques et de Nigériens lucides et démocrates ».

Le journal rappelle d'ailleurs que les non-affiliés ont fait entendre leurs voix et ils ne " l'accepteront jamais et se donneront les moyens de combattre une telle CENI". Le Front pour la restauration et la défense de la démocratie et la République (FRDDR-opposition), n'a pas dit son mot, et plus qu'hier, "il est déterminé à asseoir une vraie démocratie avec des règles claires et n'acceptera jamais qu'un autre, une deuxième fois, lui torde la main pour lui arracher ce qui lui revient de droit, disons légitimement".

LE MONDE D'AUJOURDHUI estime de son côté que la mise en place de la CENI, version Guri (pouvoir en place) est "un prélude à l'impasse inévitable".

Le journal écrit qu'on est encore loin des prochaines joutes électorales, "mais déjà l'atmosphère est chargée d'électricité, tant les enjeux sont énormes".

Les Guristes (les hommes au pouvoir) "tourmentés par leur échec certain" aux élections prochaines de 2021, font déjà des pieds et des mains pour rechercher "des mécanismes honteux de fraude dont ils sont passés maîtres depuis leur accession au pouvoir en 2011", affirme le journal.

"C'est ainsi qu'après avoir réussi en mars 2016 à s'octroyer un second mandat avec notamment la complicité de la CENI et de la Cour constitutionnelle, Issoufou Mahamadou, fraudeur par nature, veut encore tenter la récidive", poursuit le journal, qui indique que l'annonce en a été faite avec la présélection du président et du vice-président de la nouvelle CENI.

« Bisbilles sur l'installation de la nouvelle CENI » écrit le bimensuel L'ETINCELLE, qui souligne que depuis quelque temps, les langues se délient à propos de la désignation de celui à qui revient la lourde responsabilité d'organiser les élections prochaines au Niger.

Commentant le boycott de l'opposition et des partis non affiliés à la réunion du CNDP pour la désignation du président et du vice-président de la CENI, L'ETINCELE écrit qu'avec cette

nouvelle crise sur la désignation des principaux responsables de la Commission électorale, "l'opposition n'a plus sa raison d'être à l'hémicycle et voilà pourquoi elle est malmenée parce qu'en son sein il n'y a aucune sincérité".

Quant aux partis non affiliés, le journal les compare à "une goutte d'eau dans un océan" et demande "qu'ils se taisent ou rejoignent la société civile ou encore l'opposition, car leur lutte, c'est peine perdue".

FIN/INFOSPLUSGABON/OIU/GABON 2017

© Copyright Infosplusgabon